

Paris, le 6 mai 2010

Partenariat public privé pour le contournement de Nîmes et Montpellier **RFF engage l'analyse des offres initiales des trois candidats**

Réseau Ferré de France a reçu, le mercredi 5 mai 2010, les offres initiales des trois groupements candidats pilotés par Bouygues TP, Eiffage et Vinci Concessions pour le projet de réalisation de 80 km de ligne nouvelle mixte, fret et voyageurs, entre Nîmes et de Montpellier en partenariat public-privé.

Une ligne nouvelle réalisée en contrat de partenariat

RFF franchit une nouvelle étape du processus initié le 18 décembre 2009, avec le lancement de l'appel d'offre du Contournement de Nîmes et de Montpellier, et désignera, dans le courant de l'été 2010, les candidats admis à remettre une offre finale.

L'objectif est de désigner à l'été 2011, le titulaire du contrat de partenariat public privé qui assurera le financement, la construction, l'entretien, et la maintenance de la ligne nouvelle à grande vitesse du contournement ferroviaire de Nîmes et de Montpellier.

Le contournement de Nîmes et Montpellier

Première phase de la réalisation de la ligne à grande vitesse mixte fret et voyageurs entre Nîmes et Perpignan, ce projet s'inscrit dans le prolongement de la ligne à grande vitesse Méditerranée et de la concession franco-espagnole Perpignan-Figuéras.

Combinant l'activité fret et voyageurs, cette ligne à grande vitesse mixte permettra à l'horizon 2016, d'accroître l'attractivité du transport ferroviaire français et européen en s'inscrivant dans une perspective de développement durable mise en avant par le Grenelle de l'Environnement.

Le contournement de Nîmes et Montpellier permettra :

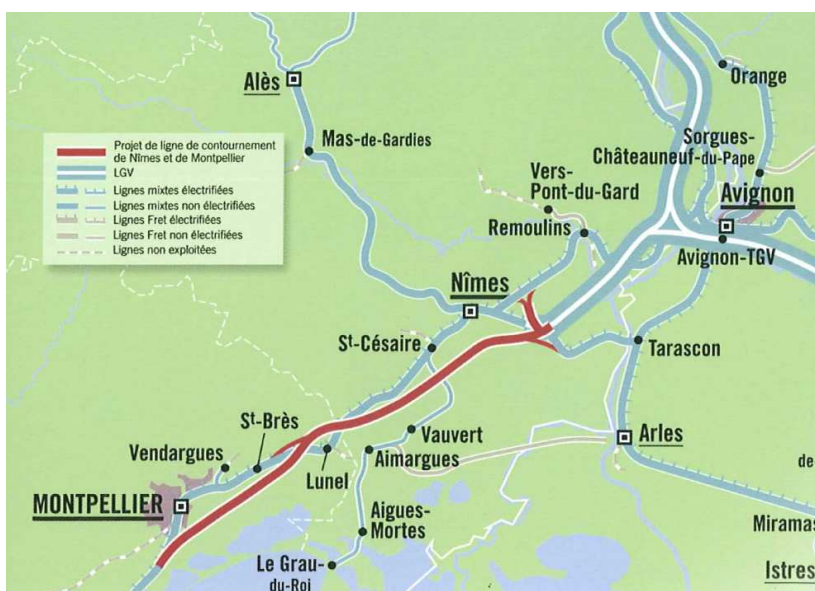
- d'accroître l'attractivité du **transport de voyageurs à grande vitesse** vers le sud de la France, tout en libérant des sillons sur la ligne actuelle pour augmenter la fréquentation des **trains régionaux de voyageurs** ;
- de favoriser significativement le développement du corridor « D » entre Valence-Lyon-Turin et Budapest pour le **fret européen**.

CONTACT PRESSE :

Direction des Relations Extérieures
et de la Communication
Manon HERAIL
Tél. 01 53 94 31 38
manon.herail@rff.fr
www.rff.fr

D'une longueur de 80 km, ce projet comprend à la fois, la réalisation d'une section de 60 km de Ligne à Grande Vitesse entre Manduel (à l'est de Nîmes) et Lattes (à l'ouest de Montpellier), 10 km de liaison sur la rive droite du Rhône et 10 km de raccordements vers Saint Brès, Lattes et Manduel.

Le 2 décembre 2009, l'Etat, Réseau Ferré de France, la Région Languedoc-Roussillon, le Département du Gard, Montpellier Agglomération, Nîmes Métropole ont signé ensemble l'accord de financement, pour la ligne nouvelle entre Nîmes et Montpellier et la modernisation de la ligne classique entre Montpellier et Perpignan. Ces opérations sont estimées à 1,62 milliard d'euros (valeur 2007).



4 partenariats publics privés lancés par Réseau Ferré de France depuis début 2010

En février, RFF signe avec Synerail, son premier contrat de partenariat ferroviaire d'un 1,4 milliard d'euros pour la modernisation du réseau de télécommunication ferroviaire avec l'aménagement du GSM-Rail.

RFF a engagé au mois de mars, la mise au point du contrat de concession pour le tronçon Tours-Bordeaux d'un montant de 7,2 milliards d'euros avec Vinci, candidat pressenti.

Fin avril, RFF a lancé la négociation du contrat de partenariat Le Mans-Rennes de 3,4 milliards d'euros.

RFF confirme ainsi son fort engagement dans les grands projets ferroviaires inscrit dans le Grenelle de l'Environnement et retenu par l'Etat dans le cadre du plan de relance de l'économie.

A propos de Réseau Ferré de France :

Acteur central du transport ferroviaire en France, Réseau Ferré de France donne accès à un réseau de près de 30 000 km, dense et évolutif, et s'adapte en permanence aux nouveaux besoins de mobilité des voyageurs et des marchandises. A l'horizon 2016, Réseau Ferré de France aura augmenté de plus de 40% le réseau français à grande vitesse.

Ses missions sont multiples. Outre la gestion quotidienne du réseau dont il est propriétaire (trafic, maintenance, répartition des circulations ferroviaires entre les entreprises qui l'empruntent...), l'entreprise déploie d'importants moyens pour le moderniser et en développer la performance.